

Conclusion

Nous vivons aujourd'hui dans un monde imparfait, trop souvent marqué par la méfiance et l'incertitude. L'histoire montre malheureusement que cette absence de confiance est souvent justifiée par le comportement de certains États. Nous devons par conséquent faire preuve de prudence lorsque d'importantes questions de sécurité nationale sont en jeu. Nous devons nous assurer que l'observation des accords de limitation des armements fait l'objet d'une vérification adéquate.

La vérification devrait également contribuer à institutionnaliser dans les relations entre les États, les règles et les pratiques qui président aux relations interpersonnelles dans toute société civilisée. Ces règles et pratiques ne présument pas la mauvaise foi ou les intentions malveillantes chez les autres, mais elles admettent une telle possibilité et fournissent les moyens de réfuter les accusations injustifiées, de clarifier et de résoudre les malentendus et d'établir objectivement les cas d'inconduite.

Le Programme canadien de recherche sur la vérification s'attaque directement à ces importantes questions. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, l'a déclaré à la Chambre des communes le 21 octobre 1986 :

Nombre des obstacles qui entravent toujours le processus de négociation découlent directement d'un manque de confiance. La priorité que le gouvernement a accordée aux questions de vérification (...) est un effort direct pour régler cette question. Les accords de contrôle des armements ne produisent pas la sécurité à eux seuls, mais la confiance dans le respect donne cette sécurité. Et la vérification justifie cette confiance.